



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Directeur du PETR en charge du CRTE 2021-2027

Contexte

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, devenu PETR en novembre 2014, a porté pour le compte de ses intercommunalités plusieurs générations de politiques contractuelles (fonds européens Leader 2007-2013 puis 2014-2020, contractualisations régionales « Auvergne+ » 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} générations, ainsi que le Contrat de Ruralité Etat-PETR 2017-2020.

A l'aube du nouveau cycle de contractualisations 2021-2027, le choix des élus du territoire a donc naturellement été de confier au PETR le pilotage et la coordination du futur CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique, passé avec l'Etat) afin de bénéficier d'un effet de synergie entre les différents dispositifs financiers en cours d'élaboration. L'enjeu est en effet d'assurer la meilleure articulation possible entre le CRTE et la future programmation Leader, mais aussi l'articulation avec la stratégie locale à mettre en œuvre sur la période pour l'insertion et l'emploi.

Le portage par le PETR de ces nombreux dispositifs se justifie également par la cohésion territoriale qu'ils apportent en cohérence avec les documents de planification tels que le SCoT et le Plan Paysage portés par le PETR ou encore le Schéma de Développement des Energies Renouvelables en projet.

Parallèlement, l'actuelle direction du PETR quittera ses fonctions au 31 décembre 2021. Il convient donc de procéder au remplacement du directeur par anticipation et ce afin de pouvoir assurer une période de tuilage permettant la meilleure transition possible au 1^{er} janvier 2022.

Au vu de l'importance de la coordination entre les différents EPCI et partenaires du CRTE et des diverses contractualisations portées par le PETR, et afin d'intégrer pleinement les enjeux du bassin de vie dans ces diverses politiques contractuelles, il a été décidé de consacrer 50% du temps de travail de cette nouvelle direction à l'élaboration, au pilotage et au suivi du nouveau CRTE. Le ½ ETP restant sera consacré à la coordination et à la gestion de la structure.

Du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021 :

- ❖ **Contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre du CRTE (50%)**
 - Contribution et participation à la finalisation du Projet de Territoire du PETR
 - Elaboration et coordination pour la mise en œuvre du CRTE 2021-2027
 - Animation de démarches ascendantes de consultation dans le cadre des procédures d'élaboration et/ou d'évaluation des politiques contractuelles (ex : Comité consultatif du CRTE...)
 - Veille stratégique concertée avec le Chef de Projet Leader sur l'élaboration de la candidature Leader 2021-2027 et articulation avec le projet de territoire et la stratégie CRTE

- ❖ **Appui à l'actuelle direction sur l'ensemble des thématiques transversales traitées par le PETR et prise en main des chantiers en cours, veille prospective et coordination avec toute autre politique contractuelle pertinente portée par le PETR (50%)**

A partir du 1^{er} janvier 2022 :

- ❖ **Poursuite du suivi et de la coordination du CRTE et des différentes politiques contractuelles incluses dans le CRTE (50%)**
 - Coordination du CRTE avec les services déconcentrés de l'Etat, des directions et services des EPCI membres du PETR
 - Tenue et suivi de tableaux de bords de la conduite du programme CRTE 2021-2027
 - Préparation et participation à l'animation des réunions de Comité Technique et de Comité de Pilotage du CRTE
 - A la demande, pour les collectivités nécessitant un apport en ingénierie : appui au montage administratif et financier des dossiers de demande d'aide / de paiement dans le cadre de la programmation du CRTE (en coordination avec les services déconcentrés de l'Etat) ; accompagnement à l'animation des programmes de type « Petite Ville de Demain » pour les communes lauréates ou en cours de labellisation, etc...
 - Participation et contribution aux démarches de projets de territoire et autres programmes structurants des EPCI membres du PETR (PAECT, Tepos, Schéma de mutualisation, convention territoriale globale...)
 - Communication sur les démarches CRTE et Leader (animation du site internet du PETR, relation presse...)

- ❖ **Pilotage de la structure et reprise des missions relevant de la direction de la structure (50%):**
 - Animation et préparation de la vie des instances (statutaires et groupes de travail)
 - Gestion administrative et financière du PETR
 - Communication externe du PETR
 - Autorité hiérarchique sur les personnels du PETR et coordination de l'ensemble des missions
 - Production du rapport d'activité annuel

Profil requis

Formation de l'enseignement supérieur et/ou une expérience professionnelle liée :

- ❖ au développement local et territorial,
- ❖ à l'aménagement du territoire,
- ❖ aux politiques contractuelles

Compétences et capacités

Les missions confiées au Directeur-trice du PETR en charge du CRTE requièrent :

- ❖ Une bonne connaissance des collectivités et de leur fonctionnement, ainsi qu'une connaissance de la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle d'un territoire de projet
- ❖ Une bonne maîtrise des politiques contractuelles
- ❖ Une expérience de la gestion administrative et financière de projets mobilisant de l'analyse juridique
- ❖ Des connaissances de gestion nécessaires au suivi de maquettes financières dans le cadre de programmations contractuelles
- ❖ Des capacités d'organisation et de travail en équipe au service de l'accompagnement administratif et financier de projets
- ❖ Des capacités de médiation dans le cadre de l'assistance technique aux porteurs de projets et de la mobilisation de partenariats
- ❖ Des capacités pédagogiques afin de vulgariser la technicité de l'information et de communiquer sur les divers dispositifs liés aux contractualisations
- ❖ Des qualités de discrétion quant aux informations personnelles, administratives et financières pouvant être recueillies dans le cadre des relations avec les porteurs de projets ou collectivités partenaires
- ❖ Des compétences de management d'équipe et de pilotage de projet

Cadre de la mission

- Le Directeur-trice en charge du CRTE répondra directement à la Présidence du PETR. Jusqu'au 31 décembre 2021, il reste sous la responsabilité hiérarchique de l'actuelle direction dont il assurera la suppléance. A compter du 1er janvier 2022, ou jusqu'au 31 décembre 2021 en cas d'absence de l'actuelle direction, le Directeur-trice en charge du CRTE aura toute autorité hiérarchique sur les personnels du PETR.
- Le Directeur-trice du PETR en charge du CRTE devra collaborer étroitement avec le Chef de Projet Leader du PETR. En outre, il sera amené à travailler avec chacun des personnels pour assurer la coordination et le suivi régulier de l'ensemble des missions portées par le PETR.
- La fonction comprend la participation et ou l'animation de groupes de travail comprenant les collectivités partenaires des différentes contractualisations et l'Etat. Dans le cadre de la veille prospective pour la mise en œuvre du projet de territoire, le Directeur du PETR en charge des Contractualisations sera amené à participer à tout cadre d'échanges de bonnes pratiques, de formation, de coopération dont séminaires en lien avec ses missions.

- 💎 CDD de 3 ans renouvelable,
- 💎 1 ETP soit 35H00/hebdomadaire
- 💎 Catégorie : A / Filière : Administrative ou Technique
- 💎 Cadre d'emploi des Attachés territoriaux (filière Administrative) ou des Ingénieurs (filière Technique)
- 💎 Domaine professionnel : Développement territorial
- 💎 Date de prise de poste : 1^{er} septembre 2021
- 💎 Travail en bureau ; déplacements sur le territoire de la collectivité (permis B et véhicule personnel obligatoire)
- 💎 Rythme de travail souple
- 💎 Horaires irréguliers avec pics d'activité en fonction des obligations du service public
- 💎 Grande disponibilité

Contact

Candidature avec CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président du PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

✉ par voie postale au 67 ter Boulevard de Courtais 03 100 Montluçon

✉ par mail à vallee.montlucon@wanadoo.fr

Date limite de candidature : 13 août 2021

Site internet du PETR : <https://vallee2.fr/>